

## Projet RemedLang

« *Évaluation d'un dispositif de remédiation anglaise et espagnole dans le but de favoriser l'autonomie langagière et l'autonomie d'apprentissage au niveau L1 en LEA* »

Projet IDEX de type « Emergence en Recherche », 2021-2023

Porteurs : Justine Paris et Ismael Ramos Ruiz

### CONTEXTE LOCAL DU PROJET

Suite à notre recrutement à l'Université de Paris en 2019 dans le but de concevoir un dispositif de remédiation en anglais et en espagnol en L1 pour la filière Langues Etrangères Appliquées (LEA), nous proposons une **recherche-action** pour la **conception et l'évaluation** d'un **dispositif d'accompagnement** qui soit **innovant, autonomisant et transposable à d'autres filières ou d'autres contextes universitaires à l'heure de la transformation numérique des universités**.

Partant du constat que seul un tiers des étudiants de licence réussissent à obtenir leur diplôme en trois ans toutes filières confondues, **la loi ORE de 2018 a mis en avant le besoin de dispositifs d'accompagnement afin de favoriser leur réussite**. Au niveau L1, cela se matérialise, entre autres, par le parcours « oui, si ». L'arrêté Licence qui a suivi au 7 août 2018 a alors mis l'accent sur **la personnalisation des parcours** de formation et les dispositifs d'accompagnement **afin de prendre en compte la diversité et les spécificités des publics étudiants** – à savoir le profil spécifique, le projet personnel et le projet professionnel individuel de chaque étudiant.

La finalité de notre projet est donc de proposer **un dispositif novateur et robuste, garantissant l'autonomisation** pour l'apprentissage des langues dans le supérieur. Il s'inscrit dans le paradigme de **l'autonomie d'apprentissage en langue** et vise à **évaluer le dispositif** 2019-2020 mis en place en remédiation anglais / espagnol pour prendre en charge un public ayant **besoin d'aide pour réussir son entrée dans le supérieur**.

### CONTEXTE SCIENTIFIQUE DU PROJET

Henry Holec définit l'autonomie d'un apprenant comme sa « capacité de mener, activement et de manière indépendante, un apprentissage » (Holec, 1994). Apprendre ne se réduit pas à réaliser des actes d'apprentissage : c'est aussi être capable de définir ses propres objectifs, contenus et modalités de réalisation, de choisir des ressources et méthodes en conséquence, d'assurer le suivi de ses avancées et de les évaluer (Holec, 1990). Du point de vue des langues, il est ainsi tout aussi important que les apprenants développent une certaine autonomie langagière ou linguistique (pouvoir communiquer dans la langue cible) qu'une autonomie d'apprentissage (savoir apprendre cette langue).

Le rôle qui est donné à l'enseignant dans ce paradigme est alors quelque peu différent de celui qu'il tient habituellement en classe. De détenteur et distributeur de savoirs et



supports, l'enseignant devient un compagnon d'apprentissage. Sa mission est de réunir toutes les conditions pour permettre à l'apprenant de gérer son apprentissage de la langue tout en lui laissant la responsabilité de ses actions (Little, 2007). Il s'agit d'un rôle qui s'apparente à celui de conseiller : l'enseignant n'est pas là pour prendre les décisions les mieux adaptées pour l'apprenant, mais pour apporter une aide à la prise de décision (Gremmo, 2009 ; Benson 2011). **Cette approche est donc fondamentalement en phase avec les principes de la loi ORE et de l'arrêté licence 2018** qui misent sur la formation d'étudiants autonomes.

Tout ceci ne peut cependant fonctionner que si l'apprenant adopte, lui aussi, une nouvelle posture. D'un être passif qui se contente de suivre aveuglément le programme de son enseignant, **l'apprenant doit devenir meneur à son tour** et élaborer lui-même son propre plan d'action (Holec, 1990 ; Gremmo 2009). Aussi difficile que cela puisse paraître, les apprenants en sont capables – Bailly et al. (2018) ont même montré qu'ils appréciaient souvent ce recentrage sur soi et la dimension sur-mesure qu'offre l'apprentissage autodirigé. De nombreuses expérimentations ont montré que ce type de dispositifs pouvaient être mis en place à grande échelle, sur des cohortes de centaines d'étudiants (Chateau et Candas, 2015 ; Chateau et Zumbihl, 2011 ; Chateau et Zumbihl, 2012), de même que sur des cohortes bien plus minces (15-20 étudiants – Molle et al., 2019 ; Paris, soumis).

## OBJECTIFS ET REALISATIONS

Cette recherche-action vise à **évaluer et améliorer** un premier dispositif de remédiation dans le but de le rendre **plus autonomisant, plus personnalisé et plus adapté aux besoins personnels des apprenants**.

Afin d'évaluer la pertinence de notre dispositif en matière d'autonomisation des étudiants, **nous envisageons de mettre au point un questionnaire d'évaluation de degré d'autonomie à soumettre à nos étudiants en tout début et toute fin de dispositif** dès la première année du projet. Si la recherche sur les compétences d'autonomie d'apprentissage en langue remonte aux années 1970, il n'existe cependant pas de moyen rapide de mesurer leur développement. À ce jour, seuls des questionnaires de très grande envergure sont disponibles dans le cadre des langues étrangères – nécessitant plusieurs heures en temps de réponse (Murase, 2010 – 87 questions, et Tassinari, 2010, 2015 et 2016 – 153 questions).

Afin d'évaluer la pertinence de notre dispositif en matière de niveau de langue, **nous envisageons de soumettre à nouveau le test de langue de début d'année en toute fin de dispositif aux participants** dès la première année du projet. Nous pourrions alors observer leur progression en langue en comparant leurs résultats avant et après le dispositif de remédiation. Pour éliminer le biais de l'effet de la première année de LEA sur leur niveau de langue, nous ferons également repasser ce test aux étudiants de L1 qui n'auront pas suivi notre dispositif de remédiation.

En parallèle, **nous envisageons la création de ressources Moodle en espagnol spécifiques à la remédiation pour un alignement anglais-espagnol** dès la première année du projet, car les ressources en ligne dont nous disposons pour un travail en autonomie ne concernent que l'anglais. Pour ce faire, nous recruterons des stagiaires provenant de



Université  
de Paris

Masters en didactique des langues et de l'espagnol qui travaillerons en collaboration avec le service du PERL (Pôle d'Élaboration de Ressources Linguistiques) afin de mutualiser nos ressources pédagogiques pour cette langue.

Enfin, **nous envisageons la réalisation de deux journées d'études** en début et en fin du projet sur les thèmes de l'accompagnement des étudiants et de la remédiation en LEA afin de se nourrir des pratiques existantes, de diffuser nos résultats et de construire une communauté scientifique soucieuse de ces questions.